



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 juillet 2017 à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Bureau : 5 juillet 2017.

Membres en exercice	Présents	Excusés	Absents
17	9	1	7

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
9			

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, CHADELAUD Michel, FAYE Jean-Pierre, GARDELLE Bruno, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie, SERRU Marie-Claire

Membres excusés :
BIDAUD Jean-Michel

Absents :
CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, GANE Isabelle, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, POURCHET Pierre

Secrétaire de séance : SERRU Marie-Claire

FINANCES

Délibération n° 72 – 2017 : PNR MILLEVACHES en Limousin - engagement de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière dans la démarche TEPOS : Territoire à Energie POSitive

Monsieur le Président explique aux membres du Bureau Communautaire que le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin s'est porté candidat dans le cadre du programme d'actions Territoire à Energie POSitive (TEPOS) porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME.

Monsieur le Président précise que le Syndicat mixte de gestion du PNR de Millevaches en Limousin travaille sur la thématique « énergie » depuis sa création en 2004. Il porte un Plan Climat volontaire (PCAET) et est devenu lauréat « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » en 2015.

De part cette expérience, le Parc a déclaré son intention de devenir un Territoire à Energies POSitive à la Région et à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine en mai 2017 en adéquation avec les engagements de la Charte du Parc.

Un programme d'actions, porté par le Parc, des communautés de communes, des communes et encore par des acteurs privés est en cours d'élaboration. Les thématiques constituant le programme d'actions sont les suivantes : maîtriser la demande locale d'énergie, déplacement – mobilité, développer une production autonome et locale d'énergie, mettre en place une véritable démocratie énergétique locale, se doter des compétences indispensables et des outils adéquats pour la mise en œuvre d'une politique énergétique territoriale ambitieuse...

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE PRENDRE ACTE, de la candidature du PNR de Millevaches en Limousin dans le cadre du Territoire à Energie POSitive : TEPOS ;
- D'ACCEPTER, que la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'engage dans la démarche TEPOS en partenariat avec le PNR de Millevaches en Limousin ;
- DE VALIDER, les thématiques d'actions proposées ci-dessus par le PNR de Millevaches en Limousin.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 17 juillet 2017

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiate
87120 EYMOUTIERS



Acte rendu exécutoire le :
Publié le :